

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 22.—
 Étranger 4.— 10.— 15.— 32.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes.
 Compte de chaque postal 112 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
 FRIBOURG

FIXES DES ANNONCES

Quotidien	1 ^{re} insertion	25 cent.	la ligne
	les suivantes	15 "	
Suisse		15 "	par
Étranger		20 "	an
Région		15 "	non

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Remise du traité de paix à la Turquie. Démission du cabinet italien. Poursuite contre la Confédération générale du travail.

Les conditions que les Alliés, par l'organe de M. Millerand, ont remises hier à la Turquie, étaient connues d'avance. Elles sont dures, mais méritées, et elles auraient pu être plus dures encore, puisqu'il avait été question de prendre Constantinople aux Turcs et de refouler ainsi le siège de leur gouvernement en Asie. Personne ne s'aperçoit sur leur sort, qui n'est qu'une faible expiation pour les massacres de chrétiens auxquels ils ont froidement procédé, spécialement au cours des vingt dernières années.

Mais, pour d'autres considérations où il n'entre pas de sentimentalité déplacée à l'égard de la Turquie, l'opinion française accueille froidement le traité.

Ce que nous avons fait prévoir hier est arrivé : M. Nitti a été mis en minorité sur une affaire de politique intérieure. Il avait posé la question de confiance sur une proposition des socialistes et des catholiques en faveur des postiers et des télégraphistes : 112 députés ont voté pour l'ordre du jour de confiance, et 193, contre. M. Nitti présentera aujourd'hui, mercredi, la démission du cabinet.

Le gouvernement français vient de prendre une mesure qui réjouira les amis de l'ordre, en décidant en principe la dissolution de la Confédération générale du travail, parce que, au lieu de se borner aux intérêts professionnels des travailleurs, elle se livrait à une action politique.

Cette mesure consiste d'abord dans l'invitation au garde des sceaux d'ouvrir une information en vue de la dissolution de la C. G. T. Si on laisse l'affaire suivre son cours judiciaire, le résultat est certain : la C. G. T. sera dissoute ; mais il y a précisément à craindre que le ministère ne se laisse fléchir et que, pour des raisons politiques, il ne suspende lui-même l'effet de son bon mouvement.

Le Dr Ladislas Szabo vient de faire paraître, chez l'éditeur Wyss, à Berne, un opuscule intitulé : Documents secrets de la propagande bolchéviste, qui contient des choses bien intéressantes et parfois quelque peu troublantes.

M. Szabo est Hongrois et s'occupe principalement de l'expérience que la Hongrie a faite du régime bolchéviste. Il montre comment le poison fut apporté dans le pays par les troupes revenues de la captivité russe et comment il trouva un terrain propice, du fait de la propagande socialiste qui avait animé le moral de la nation, tout comme elle l'a fait en Allemagne. La révolution de Budapest s'accomplit avec une incroyable facilité.

« Tous les âges et tous les peuples peuvent apprendre de la genèse de la révolution hongroise, écrit M. Szabo ; nous avons vu la possibilité de faire la révolution dans un pays où pas plus d'un pour cent de la population était révolutionnaire.

« Jusqu'au jour du déchaînement de la révolution, à l'exception des organisateurs, personne ne savait ce qui se préparait.

« Le 31 octobre au matin, c'est par les journaux que le peuple a appris que, pendant la nuit, la révolution avait éclaté et vaincu. »

Le comte Michel Carolyi fut le fourrier du bolchévisme. Il était furieux de ce que le roi avait décliné son concours pour la formation du cabinet. Il avait derrière lui une cinquantaine de politiciens, 1200 francs-maçons, 2000 radicaux et 100.000 socialistes. Pour révolutionner un pays de dix millions d'âmes, c'était dérisoire. Mais Carolyi avait pour complice une presse complaisante envers le socialisme et 80.000 déserteurs qui se traînaient dans les rues de Budapest. Pour déclencher la révolution, Carolyi et ses séides organisèrent des échauffourées, au moyen d'agents provocateurs. Leur désir était que le gouvernement fit tirer sur la

solle. Au premier rang de ceux qui essayaient d'entraîner celle-ci à des démonstrations péroratoires, il y avait Stephan Friedrich, le même personnage qui, après la chute du bolchévisme, prit la direction du gouvernement restaurateur ! On sera stupéfait de cette volte-face. A nous, M. Szabo n'apprend rien : un ami revenu de Hongrie nous avait édifié sur le compte de Stephan Friedrich.

Avec un seul bataillon, dit M. Szabo, on aurait pu écraser la révolution dans l'œuf. Mais le roi et le gouvernement furent pris de la même faiblesse que Louis XVI : ils défendirent aux troupes de faire usage de leurs armes. Cette longanimité a coûté à la Hongrie des flots de sang et quinze milliards. Le lendemain de la révolution, le journal du nouveau gouvernement écrivait : « Nous demandons 10.000 têtes. »

M. Szabo est sans indulgence pour la diplomatie suivie par les Alliés à l'égard de la Hongrie révolutionnée. Les Alliés s'étaient assurés le droit d'occuper les principales villes ; les Hongrois honnêtes espèrent qu'on le ferait, pour le maintien de l'ordre. Il n'en fut rien. La Conférence de la paix flirta avec les bolchévistes. Le général Smuts fut envoyé à Budapest pour discuter avec Béla Kun.

« Le fait seul que les gouvernements de l'Entente étaient disposés à traiter avec cette société augmenta considérablement la confiance des bolchévistes en eux-mêmes et consolida le bolchévisme », fait observer avec raison M. Szabo.

L'Italie négociait en aparté avec les sanguinaires despotes de Budapest. M. Szabo publie une dépêche de Béla Kun qui s'en glorifie.

M. Szabo constate que, pendant « que les pauvres Hongrois, retenant leur souffle, épiaient anxieusement si les puissances occidentales reconnaîtraient enfin le danger menaçant que représentait le bolchévisme pour la civilisation tout entière, derrière leur dos, les puissances victorieuses discutaient d'un « appui moral » à donner au soviet hongrois. » Elles n'exigeaient qu'un superficiel changement de personnes, pour sauver les apparences.

Et M. Wilson ! M. Wilson était pour faire la paix avec n'importe qui, excepté avec un Habsbourg. Il avait envoyé à Moscou des délégués personnels pour s'aboucher avec Lénine. Le chef de cette délégation, M. Bullitt, fit un rapport enchanteur sur l'état de la Russie soviétique. M. Szabo dit que la délégation américaine avait emporté un projet de traité de paix tout préparé, auquel le collaborateur de Lénine pour les affaires étrangères, Tchitchérine, souscrivit et qu'il ne restait plus qu'à faire approuver par la Conférence de Paris. Mais là, l'affaire échoua, heureusement. M. Bullitt, qui était membre de la conférence, donna sa démission, de dépit.

M. Szabo conclut en avertissant les amis de l'ordre de faire bonne garde. Il le faut, en effet, car les vigies de la société ont été dérangées défilantes.

Quand est-ce que les gouvernements se décideront à mettre une bonne fois la main au collet des grands profiteurs qui font tout renchérir ? Quelle timidité dans l'imposition des bénéfices de guerre ! Que de ménagements, que d'attention à ne pas brusquer les gros portefeuilles ! Quel respect religieux pour le secret des coffres-forts !

On sait à quel prix est monté pendant la guerre le fil à coudre. La bobine s'est payée jusqu'à 1 franc. Or, le prix de revient en était de 38 centimes. Mais la maison Coats, qui a presque le monopole de cette marchandise, a distribué un dividende de 40 %, dissimulé au moyen des trucs habituels : transformation des bénéfices en parts d'actionnaires, etc. Le capital de la maison Coats est de 250 millions ; les réserves le dépassent déjà de 30 millions !

Qui dira tous les méfaits des grands mo-

nopoliseurs ? Augmentation soudaine de prix, sans autre raison que la fameuse auri sacra fames ; diminution volontaire de la production afin de rarefier le produit et d'empêcher que les prix ne descendent ; rétention de marchandises pour les écouler à plus haut prix en temps de pénurie, etc. La palme dans ce genre d'exploits appartient aux planteurs de café brésiliens et aux planteurs de coton américains, qui sont allés jusqu'à détruire une partie de la récolte parce qu'ils trouvaient que celle-ci avait été trop abondante !

Toutes ces pratiques inspirées par un égoïsme éhonté ne sont autre chose que du brigandage social. Des hommes d'une cupidité insatiable accaparent certains produits essentiels : pétrole, coton, fer, charbon, sucre etc. ou les œuvres de l'industrie et spéculent sur les besoins généraux en s'affranchissant de toute règle de modération et de tout égard envers leurs semblables.

Demain, jeudi, 13 mai, fête de l'Ascension, la Liberté ne paraîtra pas.

APPEL du parti conservateur populaire suisse

Electeurs conservateurs !
 Le 13 avril, à Lucerne, le Congrès du parti conservateur suisse a décidé, par 120 voix contre 43, sans toutefois recourir au mot d'ordre impérial, de recommander l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Dans le sein de l'Assemblée fédérale, en novembre 1919 et en février 1920, les représentants catholiques au Parlement, à la suite de nos deux Conseillers fédéraux, s'étaient déjà prononcés, par une majorité des 7/8, en faveur de notre adhésion.

Voici les motifs qui ont principalement déterminé les délégués de notre parti à recommander notre entrée dans la Ligue des nations :

La Ligue se propose d'empêcher le retour des guerres et la limitation des armements qui ont jusqu'ici épuisés les Etats et créé un danger perpétuel de guerre. La Société des nations favorisera, d'autre part, le travail commun des peuples dans l'intérêt de la civilisation. Elle est une idée essentiellement chrétienne, à laquelle nous pouvons en toute conscience adhérer.

La reconstruction de l'Europe déchirée par la guerre mondiale n'est possible que par une collaboration intime de tous les Etats. Cette reconstruction est une question d'existence pour la Suisse elle-même. Nous avons donc le devoir de travailler nous aussi à la réalisation de cette communauté des peuples.

Par la déclaration solennelle du Conseil de la Société des nations du 13 février 1920, notre neutralité traditionnelle est assurée et garantie par tous les Etats signataires. Notre indépendance nationale et notre liberté sont, par conséquent, mieux assurées que si nous n'entrions pas dans la Ligue.

Un refus de notre part nous ferait perdre irrémédiablement notre influence prépondérante dans les institutions internationales, comme la Croix-Rouge, l'Union postale universelle, etc., et d'une manière générale dans toutes ces œuvres auxquelles notre pays est redevable d'une grande partie de sa considération dans le monde. Notre patrie serait complètement mise de côté et isolée au point de vue intellectuel, politique et économique. L'isolement économique en particulier serait pour notre ravitailllement, notre commerce et notre industrie une véritable catastrophe. Nous ne devons en aucun cas nous exposer à un tel danger.

Le socialisme révolutionnaire entre en lice compact contre la Société des nations et contre notre adhésion à celle-ci, parce qu'il espère instituer la dictature du prolétariat sur la base communiste de la 3^{me} Internationale. Est-ce le rôle du parti conservateur, qui est essentiellement un parti de conservation sociale, de marcher la main dans la main avec les éléments de désordre contre la décision unanime du Conseil fédéral et la grande majorité de l'Assemblée fédérale ?

Dans l'esprit de la décision prise par le Congrès de notre parti à Lucerne, le 13 avril dernier, nous vous recommandons de voter

Oui
 le 16 mai prochain.
 Le président du parti :
DR J. REBER, Conseiller aux Etats.
 Le vice-président :
E. PERRIER, Conseiller national.
 Le secrétaire : **DR P. KURICK.**

Les assemblées

Le Conseil d'Etat du canton de Genève a adressé, mardi, un appel chaleureux et patriotique aux électeurs, les engageant à se prononcer pour l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

A Bâle, ont eu lieu deux assemblées contre l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Au Casino de Gundoldingen, devant 400 personnes environ, le conseiller aux Etats Dr Scherer et le pasteur Wadburger ont prononcé des discours. Au cours de la discussion qui suivit, M. Gustave Brändlin, député au Grand Conseil, et deux autres orateurs ont parlé en faveur de l'adhésion, tandis que le conseiller national Dr Schär a soutenu le point de vue contraire. Les opinions étaient très partagées. Aucune résolution n'a été votée.

A la brasserie du Vautour, à Horburg, au cours d'une assemblée organisée contre la Société des nations, le président du Grand Conseil Dr Böhlin et le pasteur Hans Baur ont prononcé des discours très applaudis. Une vive discussion s'ensuivit, dans une certaine mesure, à été favorable aux amis de la Société des nations. Aucune résolution n'a été votée.

M. le président de la Confédération Motta prononcera, vendredi prochain, à Bellinzona, un grand discours en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations. Le président passera la journée de samedi à Airolo, son village natal.

Des assemblées de délégués organisées par le parti catholique soleurois, ont eu lieu ces jours derniers dans les districts d'Ollten, de Gösgen, Dorneck, Thierstein, Balsthal-Thal et Balsthal-Gäu. Ont parlé pour l'accession de la Suisse à la Société des nations M. Kurer et M. Steinmann ; contre, MM. Ferdinand Buomberger, Businger et Otto Walter.

Des résolutions ont été votées à la presque unanimité recommandant aux électeurs catholiques de repousser le projet d'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

Le parti démocratique zuricois s'est prononcé contre l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Une minorité a voté en faveur de l'adhésion, à condition qu'on donne l'occasion à la Suisse de contribuer à l'amélioration du traité de Versailles.

M. le conseiller fédéral Musy a parlé, mardi soir, à Bienne, devant une grande assemblée, en faveur de l'entrée dans la Ligue des nations. L'assemblée a vivement applaudi l'orateur.

On nous écrit :
 Genève fournira une imposante majorité affirmative le 16 mai.

Malgré l'effort des socialistes et l'activité que déploie M. Jean Debrist, directeur de la Feuille, le résultat ne fait pas l'ombre d'un doute. Une campagne extrêmement active et ardente est menée par le comité, dont font partie des représentants des divers partis. Réunions et conférences ont lieu en ville, dans les communes suburbaines, et jusque dans le plus petit de nos villages.

Vendredi soir, un meeting immense aura lieu dans la grande salle du Bâtimement électoral.

M. Ador, ancien président de la Confédération, M. Musy, conseiller fédéral entreront en lice et prononceront de grands discours. Des orateurs fournis par les divers partis, MM. Gignoux, conseiller d'Etat, Sigg, ancien conseiller national, Rochaix, Willemin et Gottret, prendront également la parole.

On compte sur une grandiose manifestation patriotique et sur la présence de 5000 à 6000 citoyens. Ce sera une véritable landsgemeinde.

Lausanne, 11 mai.
 La manifestation organisée par l'Union civique lausannoise en faveur de la Société des nations a eu un plein succès. Dès 8 heures, un immense cortège, comprenant les sociétés universitaires et la plus grande partie des sociétés de la ville, encadré par deux fanfares et des batteries de tambours, a parcouru les rues de Lausanne, entre deux haies compactes de spectateurs, qui se sont joints aux manifestants. En un instant, la place de la Riponne fut pleine de monde. Les drapeaux sont venus se placer des deux côtés de la tribune, dressée pour la circonstance, et M. le député Sydney-Schoffer, l'organisateur de la manifestation, a aussitôt donné la parole à M. le conseiller fédéral Chuard, accueilli par de longues ovations. En un appel vibrant, M. Chuard a dit les espoirs que le Conseil fédéral fonde sur le vote du canton de Vaud et il a engagé ses concitoyens à ne pas tromper cette attente. M. Alois de Meuron, conseiller national libéral, a montré, avec éloquence, l'impor-

tance de la décision qui sera prise dimanche par le peuple suisse. M. le député aux Etats Dind, MM. Rapin et Ribli, socialistes, M. Roger Mathey, jeune-radical, et M. le conseiller d'Etat Bujard, libéral, ont tour à tour pris la parole. Entre les discours, l'assemblée chantait en chœur les airs nationaux, exécutés par les sociétés de chant de la ville. Avant de clôturer la réunion, M. le député Schoffer a fait acclamer par les huit mille manifestants un ordre du jour motivant un vote affirmatif, le 16 mai prochain.

Cette assemblée, qui s'est déroulée avec la dignité qui convient dans des circonstances aussi graves, est de bon augure. D'ailleurs, les nouvelles les plus favorables parviennent de toutes les parties du canton, et l'on peut s'attendre à une majorité considérable d'acceptants. A. J. R.

Le traité de paix pour la Turquie

Paris, 12 mai.
 (Havas) — La cérémonie de la remise du traité de paix à la délégation turque a eu lieu, hier mardi, à 4 heures du soir, au ministère des affaires étrangères, à Paris.

M. Mélerand présidait. M. de Fouquières, chef du protocole, introduisit les délégués de l'empire ottoman. M. Mélerand, au nom des Alliés, leur remit le projet de traité. Les puissances ont décidé que les discussions auraient lieu par écrit ; un délai d'un mois est accordé au gouvernement ottoman pour faire connaître ses observations.

Tewfik pachà, les mains trempées posées sur le document qu'il venait de recevoir, répondit quelques mots d'une voix assurée par l'émotion.

M. Mélerand a levé la séance, qui avait duré cinq minutes.

Paris, 11 mai.
 Le projet de traité remis aux délégués turcs est divisé en treize parties.

La première partie comprend le pacte de la Société des nations, à laquelle un rôle est assigné à plusieurs reprises dans le traité.

La deuxième partie décrit les nouvelles frontières de la Turquie, en Europe et en Asie.

La troisième partie, qui comprend treize sections, oblige les Turcs à accepter les changements politiques à intervenir en Europe et en Asie, tels qu'ils résultent du traité.

Cette partie établit une convention spéciale pour le régime des Détroits (Dardanelles, Bosphore et Memara) ; elle prévoit l'autonomie et l'indépendance éventuelle du Kurdistan, et crée un régime spécial pour la ville et la région de Smyrne, restée sous la domination turque tout en passant sous l'administration de la Grèce.

Elle stipule la reconnaissance de deux nouveaux Etats : l'Arménie et l'Achénie ; la reconnaissance provisoire de la Syrie et de la Mésopotamie comme Etats indépendants, conseillers et assistés par un mandataire ; l'administration de la Palestine par un mandataire qui sera responsable de l'application de la déclaration faite par le gouvernement britannique en 1917 concernant l'établissement en Palestine d'un home national pour le peuple juif. Elle exige aussi la reconnaissance par la Turquie de la situation nouvellement créée par la guerre en Egypte, au Soudan, à Chypre et dans les îles de l'Egée, ainsi que la reconnaissance du protectorat français au Maroc et en Tunisie pour coopérer conjoint à toute tentative de la Turquie d'exercer une influence sur les musulmans de l'Afrique du nord.

La quatrième partie s'occupe de la protection en Turquie des minorités religieuses et ethniques, ainsi que des mesures de restitution et de réparations pour les dommages qui leur ont été causés pendant la guerre.

La cinquième partie fixe les conditions militaires, navales et aériennes de la paix, limite les forces armées laissées à la disposition du sultan, organise la gendarmerie ottomane et les éléments spéciaux prévus pour le renforcement de cette dernière. Le recrutement obligatoire est aboli en Turquie. Le maintien de la liberté des Détroits est garanti par le démantèlement, dans la zone qui les entoure, de toutes les fortifications, ainsi que par le droit réservé à la France, à l'Angleterre et à l'Italie d'y maintenir des forces navales, militaires et aériennes.

La marine turque est abolie, à l'exception d'un certain nombre de bâtiments destinés à assurer l'ordre et la police de la pêche. Les forces aériennes turques sont supprimées.

La sixième partie règle le retour des prisonniers de guerre ; elle impose aux puissances signataires certaines obligations concernant l'entretien des sépultures militaires et confine les engagements qui ont été pris pour les sépultures militaires des soldats alliés tombés dans la presqu'île de Gallipoli.

La septième partie règle l'application des pénalités applicables à ceux qui ont violé les lois de la guerre et qui sont responsables des mas-

sacres survenus en Turquie pendant les hostilités.

La huitième partie a trait aux arrangements financiers pris pour l'avenir de l'empire ottoman et les réparations financières de ce dernier.

La neuvième partie contient des dispositions d'ordre économique; elle remet en vigueur plusieurs traités et conventions non politiques et fixe les principes applicables aux compagnies concessionnaires.

La dixième partie règle l'avenir de la navigation aérienne en Turquie.

La onzième partie contient des clauses visant le contrôle international des ports, voies d'eau et voies ferrées.

La douzième partie est relative au travail.

La treizième partie est composée d'articles divers qui n'ont pas trouvé place dans d'autres rubriques, notamment la confirmation des décisions des cours des pressés alliées et le futur régime monétaire de la Turquie et de tous les territoires qui en seront détachés.

Les clauses finales règlent les conditions de l'application et de la mise en vigueur du traité et envisage l'accession de la Russie au traité de paix avec la Turquie.

La conférence de Pallanza

Milan, 11 mai. Le Secolo annonce que le ministre présopotentiaire serbe, M. Pachitch, est arrivé à Pallanza.

Après lui sont arrivés, par train spécial, M. Trumbitch, ministre des affaires étrangères, avec M. Pavlovitch, sous-chef de cabinet, et le colonel Kafatovitch, sous-chef de l'état-major de l'armée serbo-croato-slavone.

Le Corriere della Sera, relevant le nombre limité des délégués yougo-slaves à la conférence de Pallanza, écrit que ce fait constitue un facteur favorable à la solution de la question.

Le Popolo d'Italia résume l'absence du général Badoglio, chef de l'état-major italien à Pallanza. Cette absence est due au fait que le général ne veut pas d'une politique de concession, politique voulue par le président des Etats-Unis.

La grève en France

Paris, 11 mai. Le personnel du Métro et du Nord-Sud, au cours d'une réunion tenue dans la nuit de lundi à mardi, a adopté un ordre du jour acclamant la grève.

La Pologne et l'Ukraine

Berlin, 10 mai. Le poste de T. S. F. de Varsovie a reçu, le 9 mai, un radiotélégramme de Moscou confirmant l'occupation de Kiev par les Polonais.

On complètera cette nouvelle par le télégramme suivant de Varsovie au Times: « La cavalerie polonaise poursuit l'armée rouge en retraite. Les Polonais ont atteint un pont à cinquante milles au sud de Kiev. »

Menace d'expulsion de Sœurs hospitalières

On écrit de Mons (Belgique) à la Libre Belgique de Bruxelles: « La Libre Belgique a signalé récemment que de l'aven de M. Deschamps, conseiller communal et administrateur des hospices, les comptes de cette institution d'ont par un déficit de 280.000 francs. Savez-vous quel remède la commission a trouvé à cette situation? Elle a informé les Sœurs qui dirigent cet établissement depuis soixante-dix-huit ans qu'elle les expulsait fin juin prochain! »

MOT DE LA FIN

Un artiste inconnu s'exclame devant sa femme: — Mon heure n'est pas encore venue! Et la bonne ménagère de jeter aussitôt: — A propos, as-tu pensé à remonter la pendule?

L'explorateur Amundsen

On sait dans quelles conditions fut entreprise et réussie, de 1910 à 1912, l'expédition d'Amundsen au pôle Sud.

Revenu chez lui, Amundsen a préparé une nouvelle campagne. Son objet était de compléter ses explorations de Nansen, de pénétrer dans l'Océan Arctique sensiblement plus à l'est que celui-ci, d'atteindre le pôle Nord, en revenant par le détroit qui sépare le Spitzberg du Groenland.

Au bord de son navire la Maud, il a quitté Christiania vers la fin de juin 1918, au moment où la grande guerre faisait rage. Il a gagné la côte septentrionale de Sibérie, et à près ses quarante-huit jours près du cap Chelguskim, le point le plus septentrional de l'Asie.

Après avoir, pendant près de deux ans, on a été sans nouvelles de lui. Or, voici que, pour la première fois, ces jours derniers, un message, transmis par l'Alaska, et ayant mis d'ailleurs quatre mois pour arriver, apporte des renseignements précis sur le début de l'expédition.

La Maud a quitté sa base d'hivernage le 22 septembre 1919; elle a longé le rivage sibérien, jusqu'à l'est des îles de la Nouvelle-Sibérie. C'est là qu'elle a essayé d'entrer dans la mer de glace, pour se laisser entraîner par le courant, et parvenir de la sorte au pôle Nord.

Mais cette première tentative a été un échec. Le courant, au lieu de se diriger vers le nord, se dirigeait vers le sud. Les explorateurs décidèrent alors de chercher, le long de la côte, un autre lieu d'hivernage. C'est vers l'île d'Aion qu'ils se trouvent, après une navigation difficile, à travers les montagnes de glace, par une mer tourmentée, qu'une brillante aurore boréale venait, de temps à autre, illuminer.

Dans cet endroit perdu, au fin fond du monde habité, ils rencontrèrent, trois jours après leur arrivée, quelques misérables lambeaux de des Esquimaux y avaient dressé leur tente, mais ils disparurent bientôt après, pour aller paître ailleurs leurs troupeaux de rennes. Une botte sibérienne, Nijni-Kolmsk, se trouve à une certaine distance. Deux hommes de l'expédition y sont envoyés avec le courrier. Ils reviennent peu après; des Sibériens qu'ils ont vus leur apprennent que Nijni-Kolmsk, à cause de la guerre, est coupé de toute communication avec l'univers civilisé.

L'hiver arctique aussitôt fini, c'est-à-dire durant notre été prochain, Amundsen se propose de gagner les rives de l'Alaska, jusqu'à Nome. Il espère y trouver des lettres. Après un court séjour, il recommencera sa tentative, en abordant la mer de glace près des îles Wrangel. « De là, dit-il, la navigation nous prendra vraisemblablement cinq années. » Par cette courte phrase, se termine ce message d'un homme disant pour cinq années adieu au restant des humains.

Au Mexique

Mexico, 11 mai. La ville est tranquille. Les services des eaux et de la lumière fonctionnent. Le général Bressino a été nommé commandant général de la ville. Le général Obregon a informé les Américains qu'il aurait pu prendre la capitale il y a une semaine, mais il a préféré fournir au général Carranza l'occasion de démissionner, pour éviter une effusion de sang. On ne signale aucun désordre.

New-York, 12 mai. Les nouvelles de Vera-Cruz, datées de lundi, annoncent que le général Carranza a réussi à enfoncer les lignes des rebelles, à Apizaco, et a, avec 4000 hommes opposés de la résistance à San Marco, au nord-est de Puebla.

Les troupes du général Aguilar, gouverneur à Vera Cruz, et des principaux chefs du général Carranza se sont joints aux rebelles.

Les postiers et télégraphistes italiens

Rome, 11 mai. A la suite de la décision prise par le ministre des postes et des télégraphes, de faire comparaître devant le conseil disciplinaire les principaux agitateurs des P. T. T., les employés de Rome, Milan, Gènes et d'autres villes ont quitté le travail mardi matin.

Nouvelles diverses

Le roi d'Angleterre se rendra, à la fin du mois de mai, en France, pour visiter les champs de bataille.

La femme et la famille de l'ancien chef communiste hongrois Béla Kun sont arrivées à Boigne, accompagnées par le député socialiste italien Bucco.

PETITE GAZETTE

Après les fêtes d'Orléans. Aussitôt après les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans, auxquelles il avait assisté, le maréchal Foch est reparti pour Paris.

Beaucoup de Parisiens étant arrivés à Orléans pour ces fêtes, la Compagnie avait formé une rame de wagons à Orléans qui fut rattachée à l'express venant de Toulouse. Une place avait été réservée pour le maréchal Foch dans un compartiment avec des sénateurs et des députés.

Au cours du voyage, le maréchal Foch vint saluer Mgr Touchet, évêque d'Orléans, qui occupait un compartiment voisin, son secrétaire particulier et quelques invités. Ceux-ci, voyant paraître le maréchal à l'entrée du compartiment, voulaient se retirer. « Oh! fit le maréchal Foch en riant, si je fais fuir tout le monde, je m'en vais. »

Monsieur le maréchal, répartit Mgr Touchet, c'est assez votre habitude de mettre les gens en fuite.

Tout le monde reprit sa place et on put admirer la simplicité du maréchal et le piquant de sa parole.

Un congrès d'alpinisme

Monaco, 7 mai. Un important congrès d'alpinisme est réuni en ce moment et pour une dizaine de jours à Monaco sous le haut patronage du prince Albert 1er et du club alpin français et sous la présidence générale du baron Gabet, de Nice.

Il groupe une foule de personnalités des pays de l'Entente et de pays neutres, marquant dans les domaines de l'alpinisme par de ses sciences qui s'y rattachent. Cette première tentative de reprise des relations intellectuelles internationales aura le meilleur effet. Une très large place a été faite à la glaciologie, à la topographie alpine, à la protection des sites, etc.

La section des Pares nationaux est sous la présidence dirigée par le savant prince de Monaco. Le Ministère français de l'Agriculture a désigné une pléiade de ses collaborateurs versés dans l'économie alpestre; enfin des sections scientifiques ont en la personne de M. Girardin, le distingué professeur de Fribourg, un président dont l'habileté à se débrouiller dans la multitude des communications faites au Congrès, ne le cède qu'à sa courtoisie parfaite.

La Suisse est représentée par M. A. Bernoud, de Genève, ancien président central du C. A. S., Jacot-Guillarmod, l'explorateur himalayen, Paul-Louis Moncion, délégué par l'Université de Lausanne et la Commission suisse des glaciers, par M. Girardin, enfin par quelques dames de Vevey et Montreux, représentant le Club suisse des femmes alpinistes.

Les communications des Suisses ont été entendues avec faveur et eux-mêmes ont été l'objet de l'accueil le plus chaleureux. Le Congrès siège au Musée océanographique; les séances et conférences sont coupées de courses dans l'admirable région de la Côte d'Azur et de son ancien pays.

Le Congrès a été ouvert le 1er mai solennellement par le souverain de Monaco, en présence de la duchesse héritière de Valentinois, du duc, et d'une assistance choisie.

Un déjeuner a réuni les délégués à la table du souverain. Il a été suivi d'une réception des congressistes dans les jardins du Palais, merveilleusement fleuris.

Nouvelles religieuses

La canonisation de Jeanne d'Arc. Demain, jeudi, par train spécial, 65 députés français, une vingtaine de sénateurs et de nombreux membres du Conseil municipal de Paris partiront de Paris pour se rendre à Rome. Ils seront reçus en audience particulière par le Souverain-Pontife, à l'ambassade par M. Barrère, et par M. Doulet, chargé d'affaires de France auprès du Vatican.

Plusieurs cardinaux ont manifesté le désir de recevoir les parlementaires français. Les pèlerins qui auraient certainement dépassé 50,000 s'il n'y avait eu de telles difficultés de transport et de logement, seront au moins 10,000.

Echos de partout

Le représentant toulousain d'une marque d'autos avait vendu une 12 chevaux à un homme curieux dans le commerce des vins. Prix convenu, 20,000.

Après plusieurs mois d'attente, il reçoit enfin la voiture et se fait une joie d'aller la lever lui-même par la route, d'ailleurs assez poussée-reuse.

C'est ça, la bagnole?... dit le marchand de vins, en regardant avec dégoût la carrosserie poudrée par le trajet.

Puis il appelle sa femme. — Viens donc voir la voiture!... Grimace de la femme: Ça, une voiture neuve, une voiture de 20,000!... Jamais de la vie!... On n'est pas des poires: vous pouvez la ramporter.

Colère du vendeur qui, du moins, réclame 300 francs pour son déplacement et son essence. Royal, l'acheteur récalcitrant lui tend un billet de cinq cents francs.

Sur quoi le commerçant va se faire raser chez le principal coiffeur de la ville, non sans avoir fait donner d'abord un coup de torchon à la 12 chevaux.

— A vous, cette voiture? demande le coiffeur. — Non, à vendre. Cinq cents francs pour vous si vous me trouvez acheteur.

Et, tandis que son garçon accommode le client, le coiffeur se tient méglieusement sur le trottoir et surveille les curieux. Un couple s'arrête, on devine lequel: — Tê!... Voilà ce que nous aurait fallu... — Attendez!... dit le coiffeur.

Et il va chercher le vendeur. Tableau. — Parceur!... dit l'ex-marchand de vins, vous cachez votre belle bagnole et vous voulez nous vendre l'ancienne!... — Celle-là, dit froidement le représentant, c'est 25,000.

— Hé! Elle vaut mieux 25,000 que l'autre 20,000.

Et il allonge le chèque.

Un artiste inconnu s'exclame devant sa femme: — Mon heure n'est pas encore venue! Et la bonne ménagère de jeter aussitôt: — A propos, as-tu pensé à remonter la pendule?

L'Ascension

Notre-Seigneur montant au Ciel nous en ouvre les portes et va nous préparer une place. Assis à la droite du Père, il est établi Roi des anges et des saints.

La foule des élus de l'ancienne loi, retenue jusque-là dans les limbes, entre avec lui dans la gloire, au jour de l'Ascension.

Désormais, le royaume de Dieu, le règne du Christ est commencé.

Sur la terre, l'Eglise a la mission, dans la suite des siècles, de préparer au Ciel de nouveaux citoyens. Depuis l'Ascension, toute âme, quittant la terre dans la charité, est admise dans la gloire dès qu'elle est pleinement purifiée et ceux qui y sont parvenus ne cessent pas de s'intéresser à ceux qui combattent.

Que la fête de l'Ascension élève en haut nos esprits et nos cœurs pour nous conduire un jour à la place que Jésus est allé nous préparer!

Jésus monté au Ciel, les apôtres, obéissant à l'injonction du Maître, se retirèrent au Cénacle, comme en une sorte de retraite, et, là, nous dit le texte sacré, « ils persévèrent tous ensemble dans la prière » pour se disposer à recevoir l'Esprit consolateur promis par Jésus.

L'Eglise continue fidèlement cette pratique. Elle a constamment besoin des effusions du Saint-Esprit pour tous et pour chacun de ses enfants.

Voilà pourquoi elle persévère dans la prière, prière universelle, résolu de louanges et de supplications qui enveloppe la terre.

Confédération

Suisse et Japon

Pour développer les relations commerciales entre le Japon et la Suisse, le gouvernement japonais a nommé consul général honoraire du Japon M. Edmond Imer-Schneider, ancien président du Conseil exécutif de la ville de Genève, qui sera accrédité en cette qualité auprès du Conseil fédéral.

Le tribunal des assurances

Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale le projet d'un arrêté fédéral sur l'organisation complémentaire du tribunal des assurances. Le Conseil fédéral propose de porter de 3 à 5 le nombre des juges et de 3 à 4 celui des suppléants. Les juges doivent recevoir un traitement de 16,000 francs, le président et le vice-président de 17,000 francs, le greffier du tribunal 8,000 à 12,000 francs et les secrétaires 6,000 à 9,000 francs.

Bienfaisance

Les héritiers de feu Jules Schwarzenbach, de Thalwil, ont remis à des entreprises d'utilité publique de Thalwil la somme de 163,000 fr.

Les effets de la grève italienne

Par suite de l'amoncellement des marchandises à la gare de Domodossola, les marchandises de petite et grande vitesse devaient être réexpédiées à Domodossola ne seront plus acceptées d'ici au 20 mai.

LA VIE ECONOMIQUE

Cadeaux pour l'étranger

L'Office fédéral de l'alimentation a fixé de nouvelles règles pour les cadeaux adressés à l'étranger, à des particuliers. Le permis spécial n'est donc plus nécessaire.

Outre les denrées alimentaires, boissons et tabacs que l'on peut déjà exporter sans aucune restriction, tout envoi effectué à titre gracieux peut contenir les articles suivants, jusqu'à un poids maximum de 5 kg.:

Des biscuits avec sucre, de fabrication suisse (n'entrent en ligne de compte que les produits Petit Beurre, Albert et genre Marie, fabriqués à la machine); des cacao et chocolats de toutes sortes, y compris les pralinés, de fabrication suisse, excepté le chocolat-ménage, économique, sucré et santé-vanille; des conserves de viande, viande fumée ou séchée, charcuterie; lait condensé, farine, lait, café, légumes à casses, en grains entiers ou moulu, conserves de légumes, pommes de terre, beurre, fromage, saindoux de provenance américaine, huile de graine de cotonnier; confitures et conserves de fruits de tous genres.

Les colis peuvent également contenir: jusqu'à 5 kg. de tissus apprêtés, de coton et de laine, ou confection de laine, jusqu'à 500 gr. de laine à tricoter ou de fil à coudre de coton. Les envois peuvent en outre contenir jusqu'à 2 kg. de savon à lessive ou pour la toilette.

Un expéditeur n'est autorisé à envoyer à l'étranger que deux colis hebdomadairement, à titre de cadeaux.

Pour le surplus, s'informer à la poste.

Les droits de douane

Un communiqué de la Direction générale des douanes redresse les fausses appréciations qui ont cours au sujet du relèvement imminent de certains droits de douane.

des articles manufacturés s'en ressentent sensiblement.

L'Office fédéral d'assistance en cas de chômage a convoqué une commission d'experts pour examiner quelles mesures du pouvoir législatif pourraient remplacer la forme actuelle de l'assistance des chômeurs.

La commission s'est prononcée à l'unanimité contre la création d'une caisse d'assurance; d'une grande organisation administrative; par contre, elle a proposé d'édicter une loi fédérale sur le subventionnement des caisses d'assurance publiques, privées et syndicales qui existent déjà ou qui seront créées.

La crise du logement

La première assemblée des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement s'est réunie à Berne. L'Association estime que persévérer dans la méthode inaugurée, c'est-à-dire l'allocation de subventions, constitue l'unique possibilité d'assurer cette année la continuation des constructions; mais elle considère comme insuffisante la somme de dix millions accordée à cet effet par l'Assemblée fédérale.

M. Nægeli, conseiller municipal de Saint-Gall, a rapporté sur la question de l'équilibre à établir au point de vue des loyers, entre les habitations construites à bon compte avant la guerre et celles édifiées à grands frais par la suite. M. Nægeli a préconisé la perception d'un impôt spécial qui frapperait toutes les habitations idées avant la guerre.

Voilà une idée anglaise! Avec ce principe, qui ne pourra-t-on pas faire?

Fin de grève

La grève des posteurs de paquets qui durait, dans toute la Suisse allemande, depuis 15 semaines, est terminée. Les pourparlers du 10 mai ont abouti à un accord complet. Un nouveau tarif, valable pour une année, a été établi. Il prévoit une augmentation de 30 % des salaires aux pièces.

Le travail à l'heure sera payé à raison de 2 fr. 20.

ARMÉE SUISSE

Au régiment 9

A été nommé commandant du régiment d'infanterie 9, M. le lieutenant-colonel Jules Couchepin, à Martigny.

AVIATION

Lauterbrunnen, 11 mai.

Le lieutenant-aviateur Max Cartier qui est parti mardi matin sur un avion Japlan Ad Astra a atteint à 5 h. 45 la Blümlisalp et à 6 h. 15 la Place Concordia. Il survola la Jungfrau à une altitude de 5000 mètres. A 7 heures, il atterrisait à Oberlindach près de Berne.

CHRONIQUE UNIVERSITAIRE

L'impression des thèses

Dans la Nouvelle Gazette de Zurich, on propose d'abolir l'obligation d'imprimer les thèses de doctorat. L'Etat se chargerait de l'impression des travaux de premier ordre.

FAITS DIVERS

Arrêté pendant son voyage de nocces

Pendant que le comblable Staudenmann, employé à la fabrique de brosses Schwab et Schwarz, à Kreuzlingen, se trouvait en voyage de nocces, une enquête a fait découvrir qu'il avait commis des détournements au préjudice de la maison pour une somme d'environ 40,000 francs. Staudenmann a été arrêté à Lugano.

Changes à vue de la Bourse de Genève

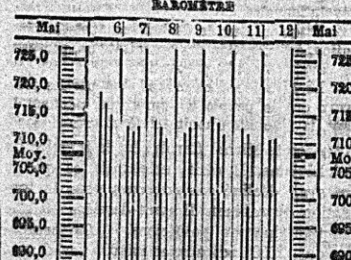
Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

Table with exchange rates for various cities: Paris, Londres, Allemagne, Italie, Autriche, Prague, New-York, Bruxelles, Madrid, Amsterdam, Péterograd.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

De 12 mai BAROMETRE



TEMPERATURES

Table with temperature data for various locations: Msi, 4 h. m., 7 h. e., 7 h. m., 7 h. e.

A. AUDERSET
avocat
Place Notre-Dame, à Fribourg
informe son honorable clientèle et le public qu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, M. le D^r A. Villars, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg, le 9 avril 1920.

D^r A. VILLARS
avocat
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg
à l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, M. A. Auderset, avocat, à Fribourg.
L'étude de M. Villars se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.
Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528
D^r A. Villars, avocat.

LOCATIONS
Toute personne désireuse d'offrir en location : appartements, domaines, pâturages, magasins, boulangeries, forges, etc., peut s'adresser absolument gratuitement à l'Agence Immobilière, A. FROSSARD, rue des Epouses, 138, Télép. 2.60, qui se charge de les offrir à ses nombreux clients.

Travail à domicile
Nous prions toute personne qui possède une machine à tricoter pour travailler à des articles courants, de s'annoncer sous indication du numéro de la machine à la maison 445
E. A. Nef-Pellet & C^e, Tricoterie mécanique, Morat.

Atelier mécanique
HENSELER & PERNET
Rue du Nord, 7
RÉPARATIONS - REVISIONS
Autos, motos & vélos. — Vulcanisation

ENGRAIS
pour pommes de terre jardins & prés
CIRE A GRAISSER
Se recommande,
G. LAPP, Droguerie, Fribourg

Chauffage central
TÉLÉPHONE 6.77
Fournitures générales pour installations
Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilleurs, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc.
Service de contrôle et nettoyage de chaudières.
Réparations diverses :
Soudure autogène
Albert BLANC, Fribourg
à La Prairie, 55, Pérolles

Broderie de St-Gall
Grand et nouveau choix de broderies : robes, cols, lingerie pour dames et enfants. Voile, linon et toile blanche. Banc au marché samedi et jour de foire.
Magasin : Place Notre-Dame 177.
Se recommande, P 3246 F 3895
M^{me} M. Dagnuet

Pour devenir un parfait pianiste
COURS SINAT
par Correspondance
Agréable, facile à suivre.
Supprime l'étude mécanique.
Economise les 3/4 du temps d'étude.
Economie splendide, virtuosité, sûreté de jeu.
Enseigne ce que les leçons orales n'enseignent jamais.
Rend facile tout ce qui semblait difficile.
COURS SINAT D'HARMONIE (très recommandé)
pour commencer, accompagner, improviser, analyser.
EXPLIQUE TOUS ACCORDS, TOUS COMPRESSEUR
Cours tous degrés : Violon, Solf., Chant, Mandoline
Demandez très intéressant programme gratuit et fr.

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la
Cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le
THÉ BÉGUIN
qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, cloques, eczémas, etc., qui fait disparaître : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui parvient à la guérison : des ulcères, varices, plaies, jambes courbées, etc.
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.
Le bote : Fr. 2. — dans toutes les pharmacies.
Dépôt : A. FRIBOURG : Bourgnacht & Gottrau, Lapp.

On demande UN GARÇON
honnête et intelligent pour nettoyages et commissions.
Pharmacie LAPP, Fribourg.

ON DEMANDE
pour tout de suite ou date à convenir,
plusieurs ouvrières
pour atelier de couture.
39, Rue de Lausanne, 36, Fribourg.

ON DEMANDE JEUNE FILLE
dans petite famille, auprès d'un garçon de 4 ans et pour aider à la cuisine et dans le ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.
Offres à E. Gelemer, Interlaken.

ON DEMANDE
un ou deux ferblantiers-installateurs
sérieux et sachant travailler seuls.
Offres avec présentations, à El. Fessli & C^e, Porrentruy.

ON DEMANDE
une jeune fille
pour aider au ménage et servir au café.
S'adresser sous chiffres P 4592 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
un domestique
de campagne. Vis de famille.
S'adresser sous chiffres P 4598 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ferblantier
COUVREUR
Un bon ouvrier et un rasujetti sont demandés. Travail assuré chez E. Cavin, à Lucens.

Donnez vos chaussures à réparer à
M. WIDER
cordonnier
Grand'rue, 61
Service prompt et très soigné.
Prix modéré. Spécialité de pièces invisibles.

A VENDRE
3 propriétés rurales

situées en zones, proxim. frontalière suisse, de 54,000 mètres, 240,000 mètres et 330,000 m. Cette dernière d'un seul tenant, au prix de 35,000 fr., 125,000 fr., 150,000 fr. (argent français). Pour tous renseignements, s'adr. à MM. J. X. Scheller & Barabon, régisseurs, rue Croix-Or, 16, Genève.

Un fermier solvable ayant déjà des ouvriers de campagne demande à louer un
domaine
de 30 à 40 poses, entrée à Carnaval 1921.
S'adresser sous chiffres P 4427 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine vendra, le vendredi 14 mai, à 3 h. de l'après-midi, au domicile de Bernadette Chassot, à Villarod, un heurt et une genéisse. 4574

A vendre
5 mètres de séparation en planches de 2 mètres de haut (5 parties), une porte avec encadrement. 4564
S'adresser à Avenue de la Gare, 35, 1^{er} étage.

Vente juridique
L'office des poursuites de la Sarine vendra le vendredi, 14 mai, à 10 h. avant-midi, au domicile de Roulin Amédée, à Grenilles, 2 chevaux, 2 vaches et une génisse.

Soie brute couleur naturelle et teinte

ON DEMANDE
une **COUSINIÈRE**
pour Hôtel-Pension. Bons gages. 4528
S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1523 B.

ON DEMANDE
une bonne repasseuse
2 jours par semaine.
S'adresser sous chiffres P 4417 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ménage de 4 personnes
demande place
le mari comme maître-d'œuvre domestique et la femme comme ménagère.
S'adresser sous chiffres P 4370 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
une robuste **FILLE**
S'adresser à l'Hôtel du St-Georges, à Romont.

ON DEMANDE
un jeune homme de 17 à 19 ans, pour place, bien rétribué, chez un agriculteur catholique, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et les travaux de la campagne. Entrée le 15 ou fin mai. — Se présenter personnellement chez Theodor Hani, Staud, près Oranien (Soleure).

COUTURIÈRE
demande de bonnes ouvrières
S'adresser sous P 4408 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
à Fribourg pour le service permanent d'une (œuvre cantonale)
Dame ou demoiselle
catholique, instruite, possédant à fond les deux langues, pouvant suivre les affaires, faire la correspondance, rédiger les petits rapports, etc.
Indiquer références et prétentions désirées.
Adresser les offres sous chiffres P 4435 F à Publicitas S. A., Fribourg

A vendre
une jumelle à prisme (Zeiss), grossissant 8 fois.
S'adresser à Auguste Hoener, à Broc (Grubey).

Sensationnel Sensationnel
KIKRIKI
Marque déposée
permettant de vérifier les œufs à couver et indiquant le sexe et si, et comment, un œuf est fécondé, mâle ou femelle. Convient également comme instrument d'enseignement dans les écoles pour déterminer le sexe des bestioles vivantes ou mortes, telles que papillons, chenilles, papillons, etc. Prix avec photo et mode d'emploi, 1 fr. 60 pièce, par 6 pièces, 8 fr. 40. Franco.
Le véritable Kikriki se vend uniquement chez : F. Strauss, à Prilly, Lausanne, ou chez ses dépositaires qui seront indiqués ultérieurement.

Occasion rare
PIANO à queue RECHSTEIN
long 2 m., bois noir, à l'état neuf. Garantit sur facture. Facilité de paiement. 3629
S'adresser à Magasin Focattisch, à Vevey.

A VENDRE
baignoire fonte émaillée, cuivre, quantité de litres gaz, une lampe pétrole suspension, un meuble magasin avec tiroirs et casiers.
S'adresser : 1^{er} étage, Villa Florence, 13, Bourg regard. 4521

CIGARETTES NADIR
NOUVELLES QUALITÉS
EN GROS FORMAT
N^o 150 boîtes vertes à fr. 1.50
N^o 180 boîtes jaunes - 1.80
EN PUR TABAC D'ORIENT

SANTÉ et VIGUEUR retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif
Salsepareille Model
En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr. — Dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale Médiciner-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, GENEVE.

A vendre
quelques cent kilos de bonnes pommes de terre blanches et rouges, pour la table ou pour planter, pour le prix de 15 fr. les 100 kilos, prendre à domicile. 4513
J. J. Schöpfer, à Prez-vers-Noréaz.

A VENDRE
un bâtiment
très bien situé, pour commerce ou industrie. 4527
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1518 B.

Différents meubles
de magasin
sont à vendre d'occasion au Bazar Fribourgeois, rue du Tillent, 55, Fribourg.

A vendre
quelques lits complets, 2 places, bois dur bon crin, bas prix, armoires et tables.
S'adresser à 4382 F, 438 S'adresser à 200, rue des Maçons.
Machines à écrire neuves et d'occasion, très marquées américaines. Prix avantageux. D. & F. Office, C. r. de Lausanne.

A VENDRE
la maison familiale, située sur la parcelle n^o 1 du quartier de la Paix, aux Daillettes, comprenant 5 chambres, cuisine, bains et dépendances.
S'adresser à Jos. Clero, entrepreneur, Fribourg. 3720

A LOUER
sur la route de la Glâne appartement de neuf pièces et grand jardin.
S'adresser rue du Temple, 15, 1^{er} étage.

A VENDRE
tout de suite pour cause de cessation de commerce

bonne forge
avec bonne clientèle, force motrice et l'outillage, ainsi que l'appareil pour souder autogène.
S'adresser sous chiffres P 4305 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
un camion
Martini, état neuf, roulé seulement 3800 km., charge 2200 kg.
Prix : 4500 fr.
S'adresser à Oscar Porret, Saint-Andis (Neuchâtel). 4486

Cure de BAISINS
en toute saison
Plaisant dépuratif de sang, grâce au ferment pur de raisins des pays chauds.
H. BURMANN, Les Bains
Téléphone N^o 20
Sans rival contre : boutons, cloques, diabète, gonorrhée, eczémas, etc.
Sants dépositaires pour Fribourg : Grande Pharm. Centr. Bourgnacht & Gottrau.

Taffetas chiffon
Crêpe de Chine
Soie-toulard unie et imprimée
Satin élégant, satin Charmeuse
Echant. par retour du courrier

Maison des soieries
G. Henneberg
ZURICH

Contribuant à diminuer le prix de la vie, le P 10015 F 3902
Magasin GUDI-RICHARD
a pris pour Fribourg le dépôt des **POULETS et CANARDS** Leyton de la Maison MANUEL.
NOUS VENDONS :
Poulets tendres, 6 fr. pièce
EXPEDITION

On demande
sténo-dactylo connaissant français et éventuellement langue allemande pour questions commerciales : agricoles et laitières ; emploi assuré ; personne de confiance ; références exigées ; entrée 15 juin ou à convenir.
Faire offres et conditions écrites sous chiffre P 4480 F à Publicitas S. A., Fribourg.

FAITES-VOUS HABILLER A LONDRES
Il n'y a aucun risque - Rien n'est plus facile
CURZON BROTHERS Ltd.
les plus grands tailleurs sur mesure du monde entier, vous offriront gratuitement, sur simple demande, des échantillons d'ouvrages, ainsi qu'un catalogue illustré, une méthode pour mesurer vos mesures vous-même à la maison sans possibilité d'erreur, un centimètre, etc.
Vous pouvez ainsi envoyer votre ordre directement à Londres.
La qualité et le coupe sont garanties.
Tous nos compléments sont faits strictement sur mesure et livrés à votre domicile par colis postal, ce n'est pas nous-mêmes tous les frais de port et de douane.
Complétez votre homme, en serge, tweed ou worsted, etc. 83.00, 90.00, 100.00, 115.00, etc., faits et expédiés dans les 15 jours de la réception de l'ordre.
Ecrivez de suite à **CURZON BROTHERS Ltd.** (Dept. 154), 69 et 72, City Road, LONDRES, E.C.
Les prix marqués sur nos échantillons sont en francs suisses. ENVOIS CONTRE REMBOURSEMENT.

Enchères de bétail chédail et fleuriss
Pour cause de fin de bail, Eugène Nicolet & SÉDEILLES
exposera aux enchères publiques le samedi 15 mai prochain, dès 10 h. du matin, devant son domicile, tout son bétail, chédail et fleuriss, savoir :

Bétail : 2 bons chevaux, 7 vaches reportantes ou fraîches vâches, 2 génisses de 15 mois, 2 veaux de l'hiver, 4 chèvres.
Chédail : 4 chars à pont dont 1 à 4 chevaux, 1 camion avec cadre, une caisse à purin, une faucheuse Deriag, une fanasse, une charue brabant, deux herbes, un traicneau, une luge double, un hâche-paille, deux caisses pour le blé, un harnais neuf, une voiture neuve avec essieux à patente, deux lanternes de voitures, colliers de chevaux et vaches, bâches, clochettes, boîtes à lait de 35 l., une sonde pour la météorisation des vaches, outils aratoires, etc.
Terminé pour le paiement.
Les personnes habitant les districts contigus par la fièvre aphteuse ne sont pas admises à cette vente.
P 2381 G 4531

Blanc Blanc Blanc
est mon linge avec le savon
„Le Coq“
garanti
72 % d'huile
En vente dans toutes les bonnes épiceries

Coupons de drap
Dans votre intérêt, Mesdames !
Visitez notre magasin, vous trouverez à votre goût, et d'après votre bourse, nous avons de ravissants tissus pour vos toilettes d'été.

Plissé gabardine pure laine
à 9 fr. 50 le mètre
prix introuvable nulle part ailleurs.
Seule la Maison „La Petite Blonde“
Haldimand, 8 au 1^{er}, LAUSANNE
Aucun frais de magasin. La maison n'a ni voyageurs, ni colporteurs.
Envois gratuits contre remboursements.

ASSURANCE CHEVALINE
Demandez les conditions avantageuses de la Société « La Garantie Fédérale », fondée à Paris, en 1865, concessionnaire en Suisse en 1886. Cotisations fixes. En 1919, tous les sinistres (espèce bovine et chevaux morts, abattus ou réformés) subis par les sociétaires assurés et soumis au règlement statutaire, ont été indemnisés sur la base de 60 % de l'estimation.
Direction suisse à Berne.
J. Meny, vétérinaire, Agent principal, Fribourg.

Vienne-Autriche
Pour reprise d'une fabrique textile, à Vienne, par maison de fabrication suisse de la même partie, possédant toute l'organisation nécessaire pour l'exploitation immédiate, un compagnon inactif est demandé avec un capital de 60,000 à 80,000 francs.
(Valeur de l'installation à Vienne 300,000 à 400,000 francs.)
Détails sous X 4497 Y par Publicitas S. A., FRIBOURG. 4543

Vente publique
Vendredi, 14 mai 1920, dès 2 heures du soir, il sera vendu aux enchères, au bâtiment de la grande vitesse des Chemins de fer de l'Alsace et de Lorraine, à Bâle, 32 caisses, contenant chacune 24,000 cigarettes, marque Piedmont
La marchandise sera vendue franco Bâle, grevée de la douane suisse d'entrée, en bloc ou en parties, contre paiement comptant en argent suisse, avec possibilité d'exportation jusqu'au 31 mai 1920. Les droits suisses de douane, et à partir du 14 mai 1920, les frais de stationnement, d'entre-pôt, etc., sont à la charge de l'acquéreur. 4536
Le commissaire-priseur : E. JUNDT.

Lits pour enfants Krauss
Zurich, Siampfenbachstr., 46-48
Bahnhofquai, 9
Catalogue gratis Z 157

RESOPONE
S'emploie, selon les attestations du corps médical, avec d'excellents succès pour guérir radicalement et en peu de temps, plaies suppurantes, fistules ou abcès, par exemple, particulièrement celles ayant la tendance à guérir difficilement, ainsi que pour ulcérations, varices ouvertes, brûlures, affections de la peau, hémorroïdes, affections chez la femme, etc. Désinfectant et cicatrisant par excellence, calmant et non toxique. Effets parfois surprenants.
En vente dans les pharmacies seulement.
Pour le gros, s'adresser : Produits Résopone, S. A., 13, avenue de la Harpe, Lausanne. 145

LA
Banque de Dépôts et de Crédit
18, rue de Besse - GENÈVE - 10, rue Diday
bonifie actuellement
5 3/4 %
sur Dépôts à un an et au delà
(certificats nominatifs ou au porteur avec coupons d'intérêts semestriels)
Traite aux meilleures conditions toutes affaires de banques